

Investir dans un système de contention

L'achat d'un mode de contention des brebis et des agneaux se réfléchit pour réaliser l'ensemble des interventions dans de bonnes conditions de travail et de bien-être des animaux. Un système de contention est donc à adapter aux besoins de chacun. Les équipements dépendent des interventions à réaliser. L'emplacement est lié aux bâtiments et au parcellaire. Le niveau d'investissement varie en fonction de la taille du troupeau. Trois types d'équipements sont possibles. Le parc de contention fixe est mis en place lorsqu'il est possible d'y amener les lots d'animaux sans y passer trop de temps. Il est toujours « prêt à l'emploi ». Il peut être couvert, on peut ainsi y travailler quelles que soient les conditions météorologiques. Toutefois, il demande d'engager des frais et une construction qui peut être déléguée au moins en partie. L'auto-construction demande du temps qu'il ne faut pas sous-estimer (environ 30 jours de travail).

Des cornadis en bergerie

Si l'accès à un parc fixe est compliqué pour les lots d'animaux du fait de leur éloignement, le parc mobile est plus adapté. A l'achat, on veillera à ce qu'il réponde vraiment aux besoins identifiés. Il doit également offrir un bon compromis entre sa facilité et sa rapidité d'installation, sa légèreté et sa résistance. Sur certaines exploitations, les deux types de parc sont nécessaires. Enfin, les cornadis sont très pratiques, en particulier lorsque les brebis sont en bergerie. De nombreuses interventions peuvent y être réalisées : trier (si le cornadis est équipé d'un déblocage individuel), vérifier l'identification, et toutes les interventions à l'arrière de la brebis. Attention, lorsque le couloir est surélevé, traiter demande des positions inconfortables pour le dos et les genoux.

Pour en savoir plus, la page WEB « [Equipinnovin](#) » liste toutes les bonnes questions à se poser avec des plans de parc de contention.

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

De nombreuses interventions peuvent être réalisées aux cornadis.



Crédit photo : CIIRPO

Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR DE LA COMBLE, Carole LE CREFF
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Laurence Sagot (Idele/CIIRPO)